

**COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE
COMMISSION DE GUYANE ET DE MARTINIQUE**

en application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables

Spécialité MEDECINE INTERNE
(classement des candidats par ordre alphabétique)

Annule et remplace la liste du 29 mars 2021

	NOM	PRENOM
1	BEGAH	Samia
2	CALIXTE	Dawson
3	GILLES	Aurélie
4	GAUDARD	Nicole Dana
5	MAMA	Marwen
6	SOLETE	Sylvain

Cette liste est valable 12 mois.

Cayenne, le vendredi 1er octobre 2021

Clara de Bort
Directrice Générale de l'ARS de Guyane
Présidente des commissions territoriales d'autorisation d'exercice

